



COMMUNIQUE DE PRESSE CGT ST CROLLES

Incendies probablement volontaires visant STMicroelectronics : des actes irresponsables !

06/04/2022

Ce début de semaine, la vallée du Grésivaudan a fait l'objet d'incendies qui d'après certaines sources seraient volontaires.

Si ces incendies sont effectivement volontaires avec pour but d'atteindre, entre autres, le site industriel de STMicroelectronics, **la CGT ST Crolles les considère comme irresponsables**. En effet **le site de STMicroelectronics Crolles est un site Seveso seuil haut** : toute rupture d'alimentation électrique non intentionnelle et non maîtrisée aurait pu conduire à un accident industriel majeur dont les conséquences humaines et écologique seraient irréversibles. Fort heureusement, les systèmes de sécurité ont opéré normalement et aucun incident majeur lié à la coupure électrique n'a été constaté sur le site.

Si la place des nouvelles technologies dans la société ainsi que les questions écologiques liées à la consommation d'eau ou d'énergie du site sont légitimes, elles ne peuvent être réglées par ce type d'action. Pour nous, elles doivent être discutées démocratiquement avec les citoyen-ne-s-s et les salarié-e-s.

Par ailleurs, cet incident génère une charge de travail très importante afin de sécuriser et remettre en service l'ensemble du site industriel. La CGT ST Crolles salue l'implication des salarié-e-s pour faire face à la situation.